

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate****INNERGEX ET BLACKROCK ANNONCENT LA MISE EN SERVICE
COMMERCIALE DU PARC ÉOLIEN FLAT TOP DE 200 MW AUX
ÉTATS-UNIS**

LONGUEUIL, Québec, 27 mars 2018 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) (« Innergex » ou la « Société ») et BlackRock Real Assets (« BlackRock ») sont heureux d'annoncer la mise en service, le 23 mars 2018, du parc éolien Flat Top (200 MW) situé près de la municipalité de Priddy, au Texas. Innergex détient une participation de 51 % dans le parc éolien, acquise le 6 février 2018 dans le cadre de l'acquisition d'Alterra Power Corp. Un fonds géré par BlackRock Real Assets détient les 49 % restants.

« Innergex est fière de poursuivre sa mission principale avec la mise en service d'une autre installation d'énergie fiable, abordable, propre et renouvelable; qui jouera un rôle dans la lutte contre le changement climatique mondial », a déclaré Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex. « La mise en service de notre deuxième parc éolien au Texas constitue une étape importante dans notre stratégie alors que nous visons à accroître notre présence aux États-Unis, où nous prévoyons lancer d'autres projets de haute qualité dans un avenir rapproché. »

« Nous sommes très heureux d'investir dans le parc éolien Flat Top au nom de nos clients. Cette transaction démontre l'objectif continu de BlackRock d'investir dans l'énergie renouvelable, des investissements qui s'élèvent actuellement à 5 milliards \$ US d'actifs en actions sous gestion », a mentionné David Giordano, chef de BlackRock Renewable Power Americas and APAC. « Nous continuons de voir les États-Unis comme un marché attrayant pour des actifs éoliens où BlackRock a investi dans plus de 30 projets éoliens et solaires. »

Le parc éolien Flat Top, situé dans le centre du Texas, comprend 100 éoliennes Vestas V110 (chacune avec une hauteur de moyeu de 95 mètres et une capacité nominale de 2,0 MW) et sera opéré par le fabricant d'éoliennes dans le cadre d'un contrat d'exploitation et de maintenance de 10 ans. Le parc éolien Flat Top vendra toute sa production au réseau électrique ERCOT et fixera le prix de l'électricité sur la majorité de ses revenus auprès d'une filiale de Citi en vertu d'un contrat de produits de couverture de 13 ans qui débutera le 1er août 2018.

Parallèlement à la mise en service commerciale, des filiales de Berkshire Hathaway Energy et de Citi ont réalisé un financement d'équité fiscale de 211,3 M\$ US du projet dont les produits ont servi principalement à rembourser le prêt lié à la construction du projet.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

La Société développe, acquiert, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens, des parcs solaires photovoltaïques et des centrales géothermiques. En tant qu'acteur mondial dans le secteur des énergies renouvelables, Innergex exerce ses activités au Canada, en France, aux États-Unis et en Islande. Innergex

gère actuellement un portefeuille d'actifs qui consiste en des intérêts dans 64 installations en exploitation d'une puissance installée nette totale de 1 604 MW (puissance brute de 2 886 MW), dont 34 centrales hydroélectriques, 25 parcs éoliens, 3 parcs solaires et 2 centrales géothermiques. Son portefeuille d'actifs inclut également des intérêts dans un projet en construction d'une puissance installée nette de 5 MW (puissance brute de 10 MW) et des projets potentiels à différents stades de développement d'une puissance nette totale de 8 530 MW (puissance brute de 9 200 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P. La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un attrayant rendement ajusté au risque, et de distribuer un dividende stable.

À propos de BlackRock Real Assets

BlackRock Real Assets permet à ses clients d'accéder à une gamme distincte de stratégies d'investissement axées sur les résultats, y compris en infrastructure, immobilier et énergie renouvelable, couvrant l'ensemble du spectre risque/rendement. Les clients bénéficient de la portée mondiale de BlackRock et de son expertise locale sur le terrain, ainsi que de ses capacités de chef de file en matière de gestion des risques, de technologie et d'analyse. Au 31 décembre 2017, BlackRock Real Asset gérait plus de 40 milliards de dollars d'actifs clients investis et engagés, soutenus par plus de 360 professionnels dans 25 bureaux répartis dans 15 pays.

Mise en garde sur les mesures financières non conformes aux IFRS

Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté n'est pas une mesure reconnue par les IFRS et n'a pas de définition normalisée prescrite par celles-ci, et est donc susceptible de ne pas être comparable à celles présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que cet indicateur est important, car il offre à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur ses capacités de production et de génération de liquidités et facilite la comparaison des résultats pour différentes périodes. Les références au BAIIA ajusté dans ce communiqué visent les produits d'exploitation moins les charges opérationnelles, les frais généraux et administratifs et les charges liées aux projets potentiels. Les lecteurs sont avisés que cette mesure ne doit pas être considérée comme un substitut au bénéfice net déterminé conformément aux IFRS.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, ce communiqué contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (« l'information prospective »). L'information prospective se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que : « prévu », « pourrait », « devrait », « estime », « anticipe », « planifie », « prévoit », « intention » ou « croit », ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Elle exprime les projections ou attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent communiqué. Elle comprend de l'information financière prospective, telle que la production estimée, les produits et le BAIIA ajusté, afin d'informer les lecteurs de l'impact financier potentiel du parc éolien. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

L'information prospective dans ce communiqué est basée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société. Le tableau ci-dessous présente les informations prospectives contenues dans ce communiqué, les principales hypothèses dont découlent ces informations et les principaux risques et les principales incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces informations.

Principales hypothèses	Principaux risques et incertitudes
<p>Production prévue Pour chaque installation, la Société détermine une production moyenne à long terme (PMLT) d'électricité, sur une base annuelle, pendant la durée de vie prévue de l'installation. Elle se fonde sur des études d'ingénieurs qui prennent en considération plusieurs facteurs importants : dans le secteur de l'énergie éolienne, les régimes de vent et les conditions météorologiques passées et la technologie des turbines. D'autres facteurs sont pris en compte, notamment la topographie des sites, la puissance installée, les pertes d'énergie, les caractéristiques opérationnelles et l'entretien. Bien que la production fluctue d'une année à l'autre, elle devrait être proche de la PMLT estimée sur une période prolongée.</p>	<p>Évaluation inadéquate des ressources éoliennes et de la production d'électricité connexe</p> <p>Variations des régimes éoliens</p> <p>Défaillance du matériel ou activités d'exploitation et d'entretien imprévues</p> <p>Catastrophe naturelle</p>

<p>Produits prévus Pour chaque installation, les produits annuels prévus sont calculés en multipliant la PMLT par un prix de l'électricité stipulé ou couvert dans le contrat d'achat d'électricité conclu avec une société de services publics ou une autre contrepartie solvable. Ces contrats définissent un prix de base et, dans certains cas, un ajustement du prix qui dépend du mois, du jour et de l'heure de livraison. Dans la plupart des cas, les contrats d'achat d'électricité prévoient également un rajustement annuel en fonction de l'inflation fondé sur une partie de l'Indice des prix à la consommation.</p>	<p>Niveaux de production inférieurs à la PMLT en raison principalement des risques et incertitudes mentionnés ci-dessus</p> <p>Variations saisonnières imprévues de la production et des livraisons d'électricité</p> <p>Taux d'inflation moins élevé que prévu</p> <p>Changements dans le prix d'achat de l'électricité lors du renouvellement d'un CAÉ</p>
<p>BAIIA ajusté prévu Pour chaque installation, la Société estime le BAIIA ajusté prévu en soustrayant des produits estimés les charges d'exploitation annuelles prévues, qui sont constituées principalement des salaires des opérateurs, des primes d'assurance, des charges liées à l'exploitation et à l'entretien, des impôts fonciers et des redevances; à l'exception des charges d'entretien, ces charges sont prévisibles et relativement fixes et varient essentiellement en fonction de l'inflation.</p>	<p>Variabilité de la performance des installations et pénalités qui s'y rattachent</p> <p>Variations des frais liés aux permis d'utilisation de l'eau et aux droits de propriété foncière</p> <p>Charges d'entretien imprévues</p> <p>Variations du prix d'achat de l'électricité au renouvellement d'un CAÉ</p>

Les risques importants et les incertitudes importantes pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels, d'une part, et l'information prospective présentée dans ce communiqué, d'autre part, sont expliqués dans la Notice annuelle de la Société sous la rubrique « Facteurs de risque » et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; sa capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état des marchés de capitaux; le risque de liquidité associé aux instruments financiers dérivés; les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets; l'incertitude quant au développement de nouvelles installations et la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes; et la capacité de conclure de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler ceux existants.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables et valides, les lecteurs de ce communiqué sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe pas de garantie qu'elle s'avère correcte. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

Renseignements :

Karine Vachon
Directrice – Communications
450 928-2550, poste 1222
kvachon@innnergex.com
innnergex.com